

Une région touristique ...



Visite Nicolas DARAGON
7 juin 2019 - Chamonix



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

5 DOMAINES D'EXCELLENCE

Une stratégie...

Gastronomie
œnotourisme

Pleine
nature

Itinérances

Thermalisme
et santé

**STRATEGIE
TOURISTIQUE
REGIONALE**

Montagne
4 saisons

Création d'emploi
Attractivité
Compétitivité

2 PRIORITES TRANSVERSALES

Hébergements
touristiques

Sites
emblématiques

DOMAINES D'EXCELLENCE

Thermalisme et santé	<ul style="list-style-type: none">➤ Plan thermal : 15 stations lauréates➤ 23 M€, dont 20 M€ investissement et 3 M€ actions collectives➤ 8 M€ d'aides attribuées auprès de 9 stations pour des investissements de 48,5M€➤ 1 station soutenue sur le territoire : Saint-Gervais-les-Bains
Gastronomie et Œnotourisme	<ul style="list-style-type: none">➤ Accompagnement de projets d'investissements structurants (Caveaux viticoles, Maisons des vins, Sites de valorisation touristique des produits de terroirs, Cité de la Gastronomie/du Goût, Événementiels ciblés)➤ Vallée de la Gastronomie® : création d'une destination gourmande internationale, qualitative et basée sur l'expérience et l'excellence : lancement le 24 juin 2019

Des actions...

DOMAINES D'EXCELLENCE

Pleine Nature	<ul style="list-style-type: none">➤ 21 « Territoires d'Excellence Pleine Nature »➤ 40 projets soutenus et 1,2 M€ d'aides
Montagne 4 saisons	<ul style="list-style-type: none">➤ 22 « Territoires Montagne 4 Saisons »➤ 144 projets soutenus et 5,3 M€ d'aides➤ Soutien aux 2 territoires du Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc
Itinérances	<ul style="list-style-type: none">➤ Une sélection d'itinéraires les plus emblématiques : 17 itinéraires de pleine nature et 7 véloroutes et voies vertes d'intérêt régional dont itinéraire Léman-MontBlanc➤ Une aide au développement des services et à la mise en tourisme de ces itinéraires➤ Un soutien au développement des haltes fluviales.➤ 50 projets soutenus et 3,5 M€ d'aides➤ Un itinéraire emblématique du territoire : le Tour du Mont-Blanc

PRIORITES TRANSVERSALES

Sites Emblématiques	<ul style="list-style-type: none">➤ 26 sites, dont 16 financés : 26 M€ sur 5 ans➤ Pour tous les sites : communication et promotion renforcées et mise en réseau des sites pour l'échange de bonnes pratiques➤ Un site emblématique soutenu sur le territoire : le site du Montenvers
Hébergements touristiques	<ul style="list-style-type: none">➤ 6 cibles : Hébergements collectifs, Refuges de montagne, Gîtes de groupes, Hôtellerie indépendante, Hôtellerie de plein air et Hébergements hybrides➤ 385 projets soutenus, 26,3 M€ d'aides pour 214,5 M€ d'investissements

LE SOUTIEN AUX HEBERGEMENTS TOURISTIQUES :

Un accompagnement ciblé tout au long des étapes d'un projet

✓ Pourquoi ?

- Développer la **performance** des entreprises, la **fréquentation** touristique et l'**emploi** en Auvergne-Rhône-Alpes,
- Améliorer la **qualité** des hébergements et favoriser leur **adaptation** aux attentes actuelles des clientèles,
- **Sécuriser** les projets d'investissement et l'intervention de la Région.

✓ Comment ?

- Une **ingénierie préalable** avant toute aide à l'investissement pour les hébergements éligibles (plusieurs niveaux d'ingénierie adaptés en fonction du type, de l'envergure et de l'état d'avancement du projet),
- Une **aide à l'investissement** donnant priorité aux projets consolidant les **thématiques d'excellence régionales**.
- Des **outils et des services** mis à disposition par Auvergne-Rhône-Alpes tourisme pour mener à bien et financer son projet, se former, commercialiser son produit, etc.

LE SOUTIEN AUX HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

6 CIBLES :

- ✓ **Hébergements collectifs** (centres de vacances, villages vacances, maisons familiales de vacances, auberges de jeunesse)
- ✓ **Refuges de montagne**
- ✓ **Gîtes de groupes** (16 personnes minimum)
- ✓ **Hôtellerie indépendante**
- ✓ **Hôtellerie de plein air indépendante**
- ✓ **Hébergements hybrides**



AIDE A L'INGENIERIE

3 niveaux d'intervention, adaptés à chaque projet

1- Etude d'opportunité du projet

Prise en charge à **100%** du coût de l'étude

2- Etude de faisabilité du projet

Prise en charge à **50%** du coût de l'étude



Nouveau : **30% d'aide complémentaire** proposé par la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc pour les hébergements situés sur son territoire.

3- Relecture du projet

Coût intégré à la demande d'aide aux travaux et application du taux correspondant (de 15 à 30%)



AIDE AUX TRAVAUX

4 niveaux d'intervention, par ordre de priorité

1- Refuges et Hébergements collectifs jeunes (centres de vacances, auberges de jeunesse...)

: Prise en charge de **30%** des travaux

Subvention maximum de **250 000 €** pour les hébergements collectifs accueillant majoritairement des jeunes



Jusqu'à **50%** et **400 000 €** de subvention maximum pour les **centres de vacances accueillant des classes de neiges** (bonus Plan Montagne)

NOUVEAU : Subvention maximum de 400 000 € pour les refuges (au lieu de 250 000 €)

2- Hébergements collectifs tout public (villages de vacances, centres internationaux de séjours, maisons familiales)

Prise en charge de **20%** des travaux - Subvention maximum de **180 000 €**

3- Gîtes de groupes (à partir de 16 personnes et non plus 12 personnes)

Prise en charge de **20%** des travaux - Subvention maximum de **100 000 €**

4- Hôtellerie indépendante / Hôtellerie de plein air / Hébergements hybrides

Prise en charge de **15%** des travaux - Subvention maximum de **70 000 €**



D'AUTRES LEVIERS D'ACCOMPAGNEMENT COMPLEMENTAIRES

- ✓ La mobilisation du **Cercle régional des financeurs** de l'investissement touristique pour faciliter le montage financier des projets, co-piloté avec Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme,
- ✓ La **professionnalisation** afin d'améliorer la performance des entreprises notamment au travers de l'**offre de formation** mise en place par Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme
- ✓ L'accompagnement et la **commercialisation / promotion** dans l'objectif d'inciter les hébergeurs à adopter une démarche commerciale active intégrant les enjeux d'image des destinations par le biais des actions d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme.

D'AUTRES LEVIERS D'ACCOMPAGNEMENT COMPLEMENTAIRES

LE VOLET 2 DU PLAN MONTAGNE CONSACRE A L'HEBERGEMENT

3 cibles prioritaires :

- ✓ Les centres de vacances
- ✓ Les saisonniers du tourisme
 - ✓ L'immobilier de loisir

MODALITES D'INTERVENTION – PLAN MONTAGNE

Cibles	Aide	Modalités
Centres de vacances	Acquisition foncière ou immobilière	40% du coût d'acquisition et/ou 40% du coût d'aménagement du terrain. Subvention maximum : 400 000 €
	Travaux de création/réhabilitation	Aide complémentaire au dispositif tourisme jusqu'à 150 000 €
Saisonniers du tourisme	Création ou réhabilitation d'hébergements collectifs : - Acquisition foncière et immobilière ou aménagement de terrain(communes et EPCI) - Travaux	40% du coût du projet Subvention maximum : 400 000 €
	Aménagement d'aires de structures légères existantes	80% du coût du projet Subvention maximum : 80 000 €
Immobilier de loisirs	Déploiement « d'espaces propriétaires » ou services équivalents destinés aux propriétaires	40% du coût du projet Subvention maximum : 50 000 €
	Rachat de résidences en perte d'attractivité touristique par la commune ou l'intercommunalité	40% du coût du projet Subvention maximum : 600 000 €
	Commune mobilisant un fonds de travaux destiné à la réhabilitation de logements locatifs privés (type ORIL)	100% du montant alloué au propriétaire par la commune dans la limite de 40 appartements par station

UNE STRATEGIE MONTAGNE REVISITEE ET RENFORCEE

UNE AMBITION : Consolider l'attractivité de la montagne en tant que territoire et/ou destination touristique à vivre et à découvrir, accessible à tous

4 ENJEUX STRATEGIQUES :

- ✓ Encourager le renouvellement générationnel des clientèles
- ✓ Développer une offre « montagne toutes saisons » attractive, principalement en moyenne montagne et l'été
- ✓ Conquérir les clientèles et élargir la fréquentation touristique aux ailes de saison
- ✓ Favoriser la mise en réseau et les synergies entre les partenaires et territoires, autour de la stratégie montagne et des actions d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme



GENERATION MONTAGNE

Une réponse collective



Les jeunes : une population éloignée des territoires de montagne

Nouveaux comportements, nouveaux codes

- Une attractivité de la destination qui n'est pas au rendez-vous
 - Une forte diminution des séjours collectifs
 - ↘ de 20 % des classes découvertes sur les 10 dernières années
 - ↘ des pratiquants de ski en France : la part des 10-19 ans est passée de 20% en 1995 à 14% en 2015.
- **Ré enchanter la destination, rétablir un lien fort autour d'une culture Montagne pour les jeunes :**

Un enjeu majeur pour le tissu économique régional





GENERATION MONTAGNE



Un objectif : Affirmer et démontrer que la montagne est une destination pour les jeunes

Une ambition : Créer une communauté et un **réflexe collectif** Génération Montagne

- ✓ Mobilisation intensive des acteurs du territoire formalisée par la charte **Génération Montagne**
- ✓ Sélection d'une offre adaptée aux différentes cibles
- ✓ Afficher le logo **Génération Montagne** accréditant le positionnement de la destination « terre de vacances, d'expériences pour les jeunes »



GENERATION MONTAGNE



Un dispositif collectif pour une (re)conquête, organisé autour de 3 axes forts :

- ✓ Contribuer à **redéfinir l'imaginaire** des vacances à la montagne. Faire entrer la montagne dans leur quotidien **avec un message sécuritaire et rassurant** – Faire bouger les clés de lecture
- ✓ **Miser sur l'été** comme levier majeur de recrutement de jeunes clients avec une valorisation des paysages par l'image
- ✓ **Proposer des offres dédiées tout compris** à cette clientèle très sensible au prix, au confort, aux facilités d'accès. L'enjeu du digital via les réseaux sociaux reste primordial : Facebook, Instagram, Snapchat, Whatsapp

- ✓ **ECHANGES SUR LA STRATEGIE REGIONALE**
- ✓ **TEMOIGNAGE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE (FFCAM) :**
Rénovation du refuge du Couvercle à Chamonix
- ✓ **INTERVENTION D'ERIC FOURNIER :** Premières mesures du *Plan Climat haute montagne* porté par la Communauté de Communes Vallée de Chamonix-Mont-Blanc avec ses partenaires.

Et si besoin ?

Politique Touristique disponible
sur le site de la Région

Retrouvez l'ensemble de la politique touristique régionale

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/99-tourisme-thermalisme.htm>

Un contact : direction.tourisme@auvergnerhonealpes.fr